



CONSEIL EN RÉSUMÉ

Conseil de la Municipalité de Bouchette

Séance ordinaire du 1^{er} février 2021

Séance ordinaire tenue exceptionnellement à huis clos

Un enregistrement audio est disponible sur le site Web municipal.

Administration générale

- Il a été résolu d'octroyer le contrat BOU-1802 pour les travaux de réfection de divers tronçons des rues Principale et du Pont et ce, conditionnellement aux approbations du règlement d'emprunt.
- Un avis de motion a été donné pour l'adoption d'un règlement d'emprunt relatif aux travaux du contrat BOU-1802.
- Un avis de motion a été donné pour l'adoption d'un règlement de taxation pour l'exercice financier 2021.
- Il a été résolu de retenir les services d'une firme d'architecte pour la préparation de plans pour les entrées municipales, bureau et salle.
- Le programme triennal d'immobilisation a été adopté.
- Il a été résolu de procéder à une demande de prix pour un camion de service pour les travaux publics.
- Dépôt d'une décision de la Commission municipale du Québec dans le dossier CMQ-67375-001.

Incendie

- Il a été résolu que la municipalité de Bouchette participe au lancement en commun d'une recherche de prix pour un contrat de formation des pompiers.

Transport et communication

Hygiène du milieu

- Il a été résolu d'accepter le calendrier de collecte des trois matières, résiduelles recyclables et organiques.

Santé et bien être

- Il a été résolu de participer financièrement à la campagne de Centraide Outaouais et ce, pour une somme de 300\$.

Aménagement, urbanisme et développement

- Il a été résolu de réitérer l'engagement financier dans le projet de réfection de chemin dans le secteur du Lac-des-Pères.
- Il a été résolu d'accorder des fonds supplémentaires dans le projet de la Chasse-Galerie.
- Il a été résolu d'adhérer à un processus de regroupement dans le cadre de la révision de nos règlements d'urbanisme.

Loisirs et culture

- Il a été résolu de procéder aux démarches nécessaires en vue de compléter l'aménagement au parc des jeux d'eau ainsi que pour un nouvel abri à l'entrée de la municipalité.

Correspondance

- Il a été résolu d'appuyer la MRCVG dans le dossier du budget alloué aux activités de prévention et de patrouille nautiques.
- Il a été résolu d'appuyer la municipalité de Grand-Remous et de demander à Hydro-Québec une compensation monétaire pour diverses interventions municipales effectuées par le personnel du service incendie.

Veillez prendre note que le procès-verbal, dont les informations de ce « Conseil en résumé » sont extraites, est sujet à approbation par les membres du conseil de la municipalité de Bouchette lors d'une prochaine séance de conseil.